



## CHARTRE D'ENGAGEMENT FLASHDANSE

Mise à jour Juin 2021

### **Engagement et respect des bénévoles :**

- Respecter les chorégraphes bénévoles
- Respecter les horaires du cours
- Avertir en cas d'absence (**3 absences non averties peuvent entraîner le renvoi de l'association**)
- La présence est **obligatoire** lors du gala de fin d'année et des diverses manifestations organisées par l'association (sauf cas justifiés par les parents pour les mineurs)

### **Tenue vestimentaire :**

- Tenue de danse (legging / t-shirt / pantalon de sport) - obligatoire
- Chaussons de danse noir - obligatoire
- Shorty noir - obligatoire
- Cheveux attachés en entrant dans la salle
- Pas de boucles d'oreilles pendantes ou de longs colliers ou de bracelets

### **Respect des locaux :**

- Pas de nourriture et chewing-gum dans la salle
- Pas de chaussures autres que les chaussons de danse dans la salle, sinon des baskets propres
- Ne pas s'accrocher, ni s'asseoir sur les barres
- Ne pas coller ses doigts sur les vitres
- Laisser les toilettes et les vestiaires propres

### **Comportement :**

- Tout comportement insolent fera l'objet d'une exclusion définitive
- Pas de téléphone portable pendant les cours
- L'accès à la salle n'est autorisé qu'aux chorégraphes du cours et les membres du bureau

**(Toutes personnes extérieures ne doivent pas être présents, ni pendant les cours, ni pendant les répétitions)**

Je soussigné(e).....déclare avoir pris connaissance de la charte et en accepter les conditions.

Signature des parents :

Signature de l'adhérente ou de l'adhérent :